



**MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND**  
**BULLETIN MUNICIPAL n° 346**



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 février 2025**

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN.

**Absents excusés** : Sébastien LABOURO et Fabien CADOUX donnent procuration respectivement à Florian BONNET et Serge SEGUIN

**MOT DU MAIRE : Rencontre de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture à Mercey.**



Madame Nathalie VALLEIX, Secrétaire Générale de la Préfecture du Doubs, Sous-Préfète de l'arrondissement de Besançon nous a fait l'honneur de venir à Mercey le vendredi 28 février.

Je l'avais invitée afin de lui faire découvrir notre commune et de lui présenter quelques acteurs, professionnels et élus.

Nous lui avons expliqué toute la dynamique et la richesse de nos deux villages : Mercey et Cottier. Une richesse faite d'une trentaine d'entreprises, de nombreuses associations au service des habitants de tout âge, d'un patrimoine remarquable et bien entretenu.

Nos échanges furent réalisés dans un bon état d'esprit d'échange et de partage.



Nous étions ensuite une douzaine, cheffes et chefs d'entreprise et élu(e)s à apprécier le repas concocté par Olivier et servi par Caroline au restaurant O Deux Fontaines. La rencontre s'est terminée par la visite de Vies et Part'Âges, maison de seniors composée de 7 logements, et dirigée par Audeline et Lionel MOMY. J'ai remercié Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture du Doubs pour l'honneur qu'elle nous avez fait, en concluant que le mandat de Maire et d'élus n'est pas de tout repos, mais que ces moments d'échange sont là pour aider à stimuler notre enthousiasme.

Le Maire Didier AUBRY



## CIVISME

Le civisme désigne **le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, le respect de ses conventions et de ses lois.** Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe.

## HORAIRE DE TONTE ET AUTRES BRICOLAGES

Il est rappelé que par arrêté préfectoral et pour lutter contre les nuisances sonores, les travaux de bricolage et jardinage, réalisés à l'aide d'engins à moteur sont limités aux horaires suivants :

- **Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Merci à tous de respecter cette réglementation.



## DELIBERATIONS



**Approbation du dernier conseil municipal : à l'unanimité**

### APPROBATION DES COMPTES 2024

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2024, qui retrace toutes les dépenses et toutes les recettes engagées.

|                | <b>Recettes<br/>2024</b> | <b>Dépenses<br/>2024</b> | <b>TOTAL<br/>2024</b> | N -1 /<br>antériorité<br>2023 | <b>CLOTURE<br/>Avec reprise</b> |
|----------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Investissement | 660 585.89               | 682 862.12               | <b>-22 276.23</b>     | -266 499.81                   | <b>-288 776.04</b>              |
| Fonctionnement | 403 722.15               | 239 292.70               | <b>164 429.45</b>     | 732 799.53                    | <b>588 429.17</b>               |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1 064 308.04</b>      | <b>922 154.82</b>        | <b>142 153.22 €</b>   | 466 299.72                    | <b>299 653.13</b>               |

Le conseil municipal, après vérifications, et à l'unanimité **approuve le résultat de clôture** de l'exercice 2024 de + 142 153.22 €

Résultat de clôture avec reprise de l'antériorité est de 299 653.13 € et certifie la conformité du compte administratif, et du compte de Gestion (comptabilité tenue par la Trésorerie Générale).





## SUBVENTIONS COMMUNALES ACCORDEES

Le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur les subventions allouées aux associations. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2025, les subventions suivantes, pour un total de 2 820 € :

| <i>Associations</i>                               | <i>Montant</i> | <i>Associations</i>                           | <i>Montant</i> |
|---|----------------|---|----------------|
| ASLM de Mercey                                    | 400€           | Prévention Routière                           | 100€           |
| AICA Ass. Intercommunale Chasse Agréée            | 300€           | La Lanvertoise                                | 100€           |
| Les Enfants d'Abord                               | 200€           | L'Entraide Val Saint Vitois                   | 100€           |
| Club 3ème âge de Mercey                           | 200€           | Le Souvenir Français                          | 100€           |
| Garage Band                                       | 200€           | FSL Fonds de Solidarité pour le Logement      | 100 €          |
| ELIAD Ass. D'aide à domicile dans le Doubs        | 100€           | FAAD Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté | 100 €          |
| Ass. Sports Loisirs Berthelange <i>si concert</i> | 100€           | Autres subventions                            | 720€           |

AUTORISE le Maire à verser le reste en fonction des demandes qui pourraient être faites et discutées en conseil.

## PROGRAMME ET DEVIS EN FORET 2025

Mr Denis BONNEFOY, responsable des bois présente le devis ONF des travaux à exécuter en forêt communale pour 2025 qui a été détaillé en réunion de la commission bois réunie auparavant.

Le devis de l'ONF est présenté pour un montant de 19 548.47 € HT, soit 21 503.32 € TTC. Le conseil municipal, à **l'unanimité valide ces travaux forestiers**, et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

## COMPLEMENTAIRE SANTE – PREVOYANCE

Sur présentation de Monsieur le Maire, et suite aux obligations réglementaires, pour le personnel communal, il est proposé :

- de s'affilier au Centre de Gestion 25 pour un contrat de prévoyance au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- de s'affilier au Centre de Gestion 25 à la réflexion pour un contrat groupé de complémentaire santé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026

Exposé entendu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- Une prise en charge d'un contrat prévoyance, en adhésion avec le Centre de Gestion 25 à hauteur de 50% au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- Une prise en charge de la complémentaire santé actuelle de l'agent (si labélisée) à hauteur de 50% au 1<sup>er</sup> janvier 2025
- De mandater le Centre de Gestion 25 pour un contrat groupé de complémentaire santé au 1<sup>er</sup> janvier 2026

## INFOS DIVERSES



### SAMEDI 22 MARS à 9h : NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Nettoyage des grands axes menant à nos 2 villages.  
**RDV devant l'atelier communal** (parking derrière le café restaurant O Deux Fontaines)  
La commune fournira des gants vinyle et sacs poubelle.  
**Le verre de l'amitié clôturera cette belle matinée !**

### VENDREDI 11 AVRIL à 20h : SOIREE JEUX

La délégation de l'ordre de Malte 25 organise une soirée jeux à la salle Polyvalente, 5 rue de l'Eglise. Venez passer une agréable soirée et ainsi soutenir les actions qui sont menées tout au long de l'année (aide au déménagement d'urgence, soutien aux populations, personnes isolées en milieu rural,...)

L'entrée est libre et vente de boissons et gâteaux au profit de l'association. Merci de votre présence nombreuse. N'oubliez d'apporter les jeux que vous souhaitez partager.



### DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUIN : EXPOSITION EPHEMERE « Au gré des Artistes »

Denise MARSOT, conseillère municipale, propose de renouveler l'exposition éphémère qui connaît un succès depuis 3 ans. Intitulée « Au gré des Artistes », cette exposition s'adresse à toute personne (enfant ou adulte) souhaitant exposer ses œuvres (dessin, peinture, poterie, bois, métal,...) L'installation se fera le samedi après-midi 31 mai à partir de 14h30. **Quant à l'expo, elle aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> Juin, à la salle polyvalente de 11h à 18h.** Pour vous inscrire, veuillez contacter Denise MARSOT au 06 87 37 03 58.



**RECENSEMENT MILITAIRE** : Tous les jeunes, dans les trois mois suivant leurs 16 ans, doivent venir en Mairie procéder au recensement citoyen, avec livret de famille et carte d'identité. Première démarche citoyenne obligatoire, elle est nécessaire pour l'inscription aux examens.



**Rendez-vous en Mairie :**

**1 rue de l'Eglise**

**25410 MERCEY LE GRAND**



#### **Permanences de Mairie :**

Lundi 8h -12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h - 12h.

03.81.58.24.52 ♦ [mairie.mercey@orange.fr](mailto:mairie.mercey@orange.fr) ♦ [www.merceylegrand.fr](http://www.merceylegrand.fr)



Village Mercey le Grand Cottier